

Thom; J. A. Vaillancourt, par R. M. Ballantyne et R. J. Dale, par Robt. W. Reford.

Bureau d'arbitrage (12 à élire): E. B. Greenshields, par R. M. Ballantyne; Jas. Carruthers, par C. B. Esdalle; F. Robertson, par W. I. Gear; Chas. Meredith, par Jas. Carruthers; W. W. Craig, par R. Ironside; Arthur J. Hodgson, par Robt. W. Reford; J. R. Binning, par Alex. McFee; Alex. McFee, par Edgar Judge; W. I. Gear, par A. P. Stuart; John McKergow, par W. I. Gear.

Pour les autres sièges, le nombre exactement nécessaire de candidats ont été mis en nomination.

ASSEMBLEE ANNUELLE DES MARCHANDS DE PROVISIONS

L'Association des Marchands de Provisions de Montréal, a tenu son assemblée générale annuelle, mardi 11 janvier. A cette assemblée, les officiers suivants ont été élus pour l'année suivante.

Président, M. J. A. Vaillancourt, vice-président, M. John A. Gunn, trésorier M. Richard Gray.

Comité exécutif: MM. Ed. Denning, A. McCullough, P. W. McLagan, John H. Scott.

Comité d'arbitrage: MM. A. A. Ayer, R. M. Ballantyne, A. J. Hodgson, Arthur Jones, W. H. Olive.

Le président, M. J. A. Vaillancourt, fut mis en nomination à l'unanimité pour l'élection au conseil du Board of Trade.

Le président présenta son rapport sur les affaires faites par l'Association au cours de l'année dernière, et ce rapport, ainsi que ceux du trésorier et du président du Comité des Transports furent considérés comme spécialement satisfaisants.

ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS

L'Assemblée annuelle de l'Association des Entrepreneurs de construction a eu lieu hier sous la présidence de M. Jos. N. Arcand. Après lecture du rapport du secrétaire accusant une balance en caisse de \$649.58, on procéda à l'élection des officiers avec les résultats suivants.

Président, Jos. N. Arcand, réélu, vice-président, Jas. Ballantyne, secrétaire-trésorier, John Herbert Lauer.

Le bureau de direction a été choisi comme suit:

Maîtres plombiers, J. W. Hughes; Maîtres couvreurs, Thos. Gilday; Granit et Marbre, Jos. Brunet; Entrepreneur-général, E. G. N. Cape; Maîtres peintres, W. T. Castle; Charpentiers, Frank Pauzé; Béton et Ciment armés, K. D. Church; Fournisseurs, A. Bremner; Electriciens, E. W. Sayer; Maçons et Briquetiers, T. A. Morrison; Bois de construction, Wm. Rutherford.

CA ET LA

Le "Journal de Genève" annonce que les fromagers américains renoncent à fabriquer du camembert.

Cette détermination n'a été prise qu'après les essais les plus opiniâtres et les sacrifices les plus grands. Les installations avaient été copiées sur les modèles français avec un soin inouï. Les ustensiles nécessaires avaient été importés de Normandie. D'autre part, on avait recherché le meilleur lait des meilleures vaches des meilleurs pâturages. Et on n'arrivait pas à faire du bon camembert. Seuls, quelques heureux fromagers de San Francisco réussirent parfois un fromage qui pouvait, non point rivaliser avec le célèbre produit de Normandie, mais le remplacer en cas de disette. On rechercha les causes de leur succès et enfin les savants agriculteurs découvrirent que le climat de San Francisco rappelait, à certaines saisons, la température et l'humidité des environs de Caen. En Normandie, pour guider la fabrication du camembert, on ouvre ou on ferme les fenêtres: l'air joue son rôle, comme le soleil sur les vignes de Bourgogne. Bref, le fromage a besoin, lui aussi, du terroir! C'est pourquoi, dépités de n'obtenir que de tristes fromages déracinés, les Américains renoncent à leur fabrication.

* * *

La British Iron Trade Association vient de publier les statistiques de la production de la fonte en Grande-Bretagne pendant le premier semestre 1909. La production a été de 4,715,679 grosses tonnes, relativement à 4,653,989 tonnes pendant le semestre précédent; il y a donc eu une augmentation de 61,690 tonnes pendant la période considérée de 1909.

* * *

En Danemark, le ministre du commerce a décidé que le système métrique de vrait être seul employé dans ce pays à partir du 1er avril 1910, dans toutes les bureaux de douane et pour toutes les opérations ayant rapport aux impôts. Cette décision est conforme à la loi votée par le parlement danois en 1907. Quant à la date de l'application générale du système métrique dans le commerce aucune décision n'a été prise, et il est probable que la date indiquée autrefois, 1er avril 1912, sera maintenue.

* * *

D'après des statistiques établies en Allemagne, la longueur totale des voies ferrées du monde entier était, au commencement de 1908, de 594,842 milles, répartis de la manière suivante: Amérique, 302,928; Europe, 199,346; Asie, 56,284; Afrique, 18,518; Australie, 17,766. Le coût de la construction par mille a été le plus élevé en Angleterre et en

Irlande où il s'est élevé à \$271,000 en moyenne. En Belgique, le coût par mille a été de \$172,900; en France, de \$122,000; en Allemagne de \$108,500; en Italie, de \$125,300; en Russie, de \$79,600. Aux Etats-Unis, le coût moyen par mille a été de \$68,800; au Canada, de \$58,000; en Nouvelle-Zélande, de \$60,300 et dans le Queensland, de \$34,200.

* * *

Les recettes totales de la compagnie des tramways de Toronto, pendant l'année dernière, ont atteint \$3,903,257.50, somme sur laquelle la cité a perçu en pourcentage seulement, sans compter les droits par mille et les taxes, \$507,827.49. Quand on ajoute à cette somme le droit par mille et les taxes, on trouve que la cité a perçu net près de trois-quarts de million sur les opérations de la compagnie des tramways, l'année dernière.

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa présente session, afin d'obtenir un acte constituant en corporation "The Retail Merchants Association of Canada", autorisée à établir des sections exécutives fédérales, provinciales ou locales pour les fins suivantes:—Surveiller les intérêts généraux du commerce de détail au Canada, représenter devant le parlement, les législatures ou cours l'organisation commerciale du Canada, arbitrer et régler les différends commerciaux entre ses membres, et faire connaître les noms de ceux qui manquent de payer leurs comptes à échéance; passer les règlements nécessaires pour l'utilisation de ces pouvoirs, et pour d'autres fins.

PAUL RAINVILLE,

Solliciteur des requérants.

Montréal, 15 décembre 1909.

DECES

M. J. E. Clément, agent provincial des Terres de la Couronne, est décédé la semaine dernière, à l'âge de 79 ans, en sa demeure, No 659 rue St-Hubert. M. Clément naquit à St-Hyacinthe. Jeune encore, il se lança dans le commerce. Pendant plusieurs années, il fut l'un des principaux marchands de St-Jean et, il y a dix ans, il était nommé agent des Terres de la Couronne.

M. Clément laisse pour déplorer sa perte, neuf enfants, trois fils et six filles. Les fils sont: M. J. E. Clément, gérant-général de l'Assurance Mont-Royal; M. Jules Clément, courtier en immeubles, et M. Philippe Clément, comptable. Deux de ses filles sont religieuses; une est l'épouse de M. N. Charbonneau, notaire, une autre est mariée à M. E. Warren, inspecteur des agences des Terres de la Couronne.